

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE

Un levier
de développement
régional, **ancré** dans
son milieu

RAPPORT ANNUEL 2013-2014



CRÉDITS

Rédaction

- Pierre McCann, chargé de communications
- Marie-Hélène Wolfe, directrice générale
- Avec la collaboration de tous les membres de l'équipe de la Conférence régionale des élus de l'Estrie

Révision

- Hélène Fréchette, réviseuse linguistique
- Murielle Quirion, secrétaire de direction

Conception graphique

- CAKE Communication

Impression

- MJB Litho

Ce document constitue les faits saillants des principales réalisations de la CRÉ de l'Estrie en 2013-2014.

Il peut être reproduit en tout ou en partie à la condition d'en mentionner la source. Le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le but d'alléger le texte.

Le plan d'action et le rapport annuel sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2014
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2014

ISBN 978-2-921809-82-5 (version papier)
ISBN 978-2-921809-83-2 (version PDF)



Ce document est imprimé sur un papier contenant 100 % de fibres postconsommation. Certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé. Fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Les actions de la Conférence régionale des élus de l'Estrie sont rendues possibles grâce à la contribution du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 

« DANS CHACUNE DE SES ACTIONS,
LA CRÉ DE L'ESTRIE N'A QU'UN
OBJECTIF EN TÊTE : UNIR NOS
FORCES POUR AMÉLIORER LA
QUALITÉ DE VIE DES CITOYENNES
ET CITOYENS DE L'ESTRIE. »



MOT DU PRÉSIDENT



Chers partenaires du développement régional,

C'est avec fierté que nous vous présentons notre rapport annuel, qui recense les faits saillants des actions de la CRÉ de l'Estrie pour l'année 2013-2014.

Au moment d'écrire ces lignes, je serai sur le point de compléter ma première année à la présidence de la Conférence régionale des élus

de l'Estrie. Au cours des derniers mois, j'ai appris à découvrir plus en profondeur cette organisation passionnante. Je peux témoigner à mon tour du professionnalisme et de l'expertise des membres du conseil d'administration, de la direction générale et de l'ensemble de l'équipe de travail. Toutes ces personnes collaborent à un nombre impressionnant de projets et d'enjeux qui sont cruciaux pour l'avancement de notre région. Les pages qui suivent ne sont qu'un aperçu de leur labeur.

Je tiens à profiter du bilan de nos actions pour 2013-2014 afin de les remercier toutes et tous. Grâce à la contribution de chacun, la CRÉ de l'Estrie renforce son statut de levier incontournable du développement régional, ancré dans son milieu.

J'insiste sur le temps et l'énergie investis par tous les élus et les intervenants membres du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie. L'apport de l'ensemble des administrateurs est essentiel

à l'amélioration des conditions de vie des Estriennes et des Estriens et au développement d'un sentiment d'appartenance à notre région.

L'année 2013-2014 marque également l'élection des élus municipaux et le déclenchement du scrutin ayant mené à l'élection d'un nouveau gouvernement à l'Assemblée nationale. Un Plan de développement actualisé, une région en mouvement, des élus en place pour les quatre prochaines années : voilà quelques-uns des ingrédients qui nous permettront de mettre en œuvre des actions structurantes et mobilisatrices pour la région!

Jacques Demers
Président

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chers partenaires,

Cette année boucle l'important chantier de consultation et de mobilisation en lien avec l'actualisation du Plan de développement de l'Estrie pour les années 2013 à 2018. Ce sont plus de 200 organisations qui ont mis la main à la pâte en nous transmettant un avis, en intervenant au sein des comités de consultation, en participant à notre Forum régional de concertation et en assistant à la présentation du Plan de développement. Une fois de plus, le milieu a été au rendez-vous et n'a pas hésité à poursuivre son engagement pour les années à venir!

Depuis septembre dernier, nous avons eu la chance de parcourir l'ensemble des territoires de l'Estrie afin de présenter aux différents partenaires le résultat de leurs interventions, fruits de leur engagement et d'un consensus régional. Encore une fois, nous leur

transmettons nos remerciements les plus sincères pour leur collaboration exceptionnelle.

En 2014-2015, la CRÉ de l'Estrie fêtera son 10^e anniversaire. Au cours de cette année, nous aurons à unir nos efforts avec ceux de nos partenaires afin de maintenir la mobilisation et pour consolider les travaux entamés. C'est par le biais de nos forces vives que nous pourrions faire rayonner l'Estrie, poursuivre un développement durable, accroître notre dynamisme et favoriser la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale



MISSION

La CRÉ de l'Estrie a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.



MANDATS

La CRÉ de l'Estrie agit comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a comme principaux mandats :

- de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de l'Estrie;
- d'élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région, dans une perspective de développement durable;
- de conclure des ententes spécifiques avec les ministères ou les organismes du gouvernement;
- de soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales;
- d'exécuter tout autre mandat que lui confie le gouvernement du Québec.

MANDATS PARTICULIERS DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT

La CRÉ de l'Estrie, en partenariat avec le gouvernement du Québec, réalise des mandats particuliers :

- coordonner les travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire;
- soutenir le Forum jeunesse Estrie;
- coordonner les travaux de l'Engagement jeunesse Estrie;
- coordonner la mise en œuvre de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale;
- gérer divers fonds mis à sa disposition.

ENTENTES SPÉCIFIQUES ET DE PARTENARIAT

La CRÉ de l'Estrie coordonne et gère diverses ententes, en partenariat avec les ministères, organismes du gouvernement et autres partenaires du milieu. Ces ententes permettent d'agir concrètement sur des priorités régionales.

Pour 2013-2014, les ententes de la CRÉ de l'Estrie agissent sur les priorités régionales suivantes :

- amélioration des conditions de vie des personnes âgées
- arts et culture
- économie sociale
- égalité entre les femmes et les hommes
- formation professionnelle et technique
- immigration
- innovation
- mentorat d'affaires
- persévérance scolaire
- tourisme

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

Le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie est formé de 27 membres votants. Il est composé de 18 élus municipaux, qui s'adjoignent 9 membres additionnels issus de la société civile. Les députés provinciaux de la région siègent également d'office au conseil d'administration, sans droit de vote. Les directions régionales du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations participent aux séances du conseil, sans droit de vote.

Les ordres du jour et les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont disponibles dans la section bibliothèque du site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca.

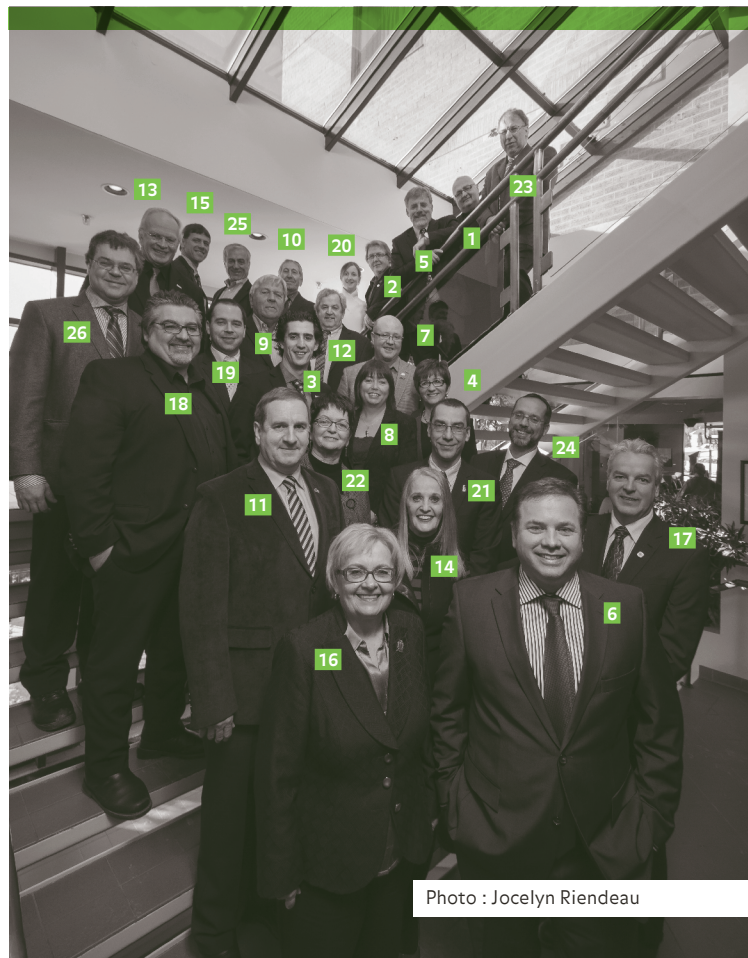


Photo : Jocelyn Riendeau

1 Maurice Bernier
Préfet de la MRC du Granit

2 Benoît Bourassa
Représentant de la MRC des Sources

3 Vincent Boutin
Conseiller municipal de la Ville de Sherbrooke

4 Sylvie Bureau
Mairesse de la Ville de Windsor

5 Luc Cayer
Préfet de la MRC du Val-Saint-François

Renald Chênevert
Maire de la Ville de Valcourt

6 Jacques Demers
Préfet de la MRC de Memphrémagog

7 Hugues Grimard
Préfet de la MRC des Sources
Maire de la Ville d'Asbestos

8 Vicki May Hamm
Mairesse de la Ville de Magog

9 Bertrand Lamoureux
Maire de la Ville de Coaticook

10 Noël Landry
Maire de la Ville de Cookshire-Eaton

11 Jacques Madore
Préfet de la MRC de Coaticook

12 Marc-André Martel
Maire de la Ville de Richmond

13 Robert Y. Pouliot
Conseiller municipal de la Ville de Sherbrooke

14 Nicole Robert
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

15 Robert G. Roy
Maire de la Ville d'East Angus

16 Colette Roy-Laroche
Mairesse de la Ville de Lac-Mégantic

17 Bernard Sévigny
Maire de la Ville de Sherbrooke

REPRÉSENTANTS SOCIOÉCONOMIQUES

18 Denis Beaudin
Capital humain

19 Alexandre Blanchette
Relève

François Bourassa
Territoire

20 Annie Chaloux
Territoire

21 Alain Compagna
Économique

Carol Fillion
Social

22 Michèle Lavoie
Culture

23 Gaétan Perron
Capital humain

24 Jacques Viens
Économique

AUTRES PARTICIPANTS

25 Robert Fortin
Ministère de l'Économie, de l'Innovation
et des Exportations

26 Pierre Poulin
Ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire

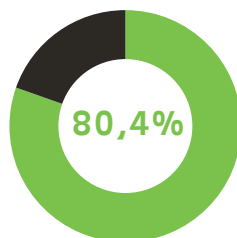


LES DÉPUTÉS DE L'ESTRIE

- Circonscription de **Beauce-Sud**
- Circonscription de **Mégantic**
- Circonscription d'**Orford**
- Circonscription de **Richmond**
- Circonscription de **Saint-François**
- Circonscription de **Sherbrooke**

QUELQUES DONNÉES

Taux de participation
aux séances du conseil
d'administration :



Nombre de
rencontres du conseil
d'administration :

7

Nombre de rencontres
du comité exécutif :

9

Nous voulons également souligner la contribution des élus municipaux qui ont siégé au conseil d'administration jusqu'aux élections du 3 novembre 2013. Merci à MM. Pierre Boisvert, Claude Boucher, Laurian Gagné, Langevin Gagnon et Réjean Masson pour leur participation en tant qu'administrateur de la CRÉ de l'Estrie et en tant qu'acteur du développement régional.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est composé de cinq officiers issus du conseil d'administration, ainsi que de la directrice générale qui y siège d'office, sans droit de vote. Cette instance exerce les mandats qui lui sont confiés par le conseil d'administration.

1 Jacques Demers

Président

2 Bernard Sévigny

Premier vice-président

3 Nicole Robert

Deuxième vice-présidente

4 Alain Compagna

Secrétaire

5 Jacques Viens

Trésorier

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA CRÉ DE L'ESTRIE

Le 19 juin 2013, les administrateurs ont élu M. Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog, à la présidence de la CRÉ de l'Estrie. Le président sortant, M. Maurice Bernier, continue de siéger au conseil d'administration à titre de préfet de la MRC du Granit. M. Demers a tenu à remercier M. Bernier pour ses cinq années d'engagement à la présidence de la CRÉ de l'Estrie, et envers le développement de toute la région.

C'est avec le même esprit de collaboration, de concertation et de mobilisation que M. Demers a repris le flambeau. C'est pour contribuer significativement au développement de la région qu'il a accepté avec enthousiasme ces nouvelles fonctions.



Photo : Jocelyn Riendeau

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

18 élus municipaux
9 membres de la
société civile

COMITÉ EXÉCUTIF

5 membres du conseil
d'administration

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marie-Hélène Wolfe

PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Jean-Louis Blanchette

Conseiller en développement
Responsable du Fonds de
développement régional

Andrée Bureau

Conseillère en développement
Coordonnatrice du suivi du Plan
de développement de l'Estrie

Dominique Desautels

Conseillère en développement

Joanie Otis (depuis janvier 2014)

Conseillère en développement

Michel Saïkali

Conseiller en développement
économique

Patricia Sévigny

Conseillère en développement

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SOUTIEN À L'ENSEMBLE DES MANDATS

Maryse Duchesneau

Adjointe à la coordonnatrice
administrative

Geneviève Masson

(depuis juin 2013)
Coordonnatrice administrative

Pierre McCann

Chargé de communications

Rachel Morneau

(jusqu'à juin 2013)
Chargée d'administration

Murielle Quirion

Secrétaire de direction

MANDATS SPÉCIAUX DE CONCERTATION

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Nathalie Gobeil
Coordonnatrice

Dany Senay
Conseiller en ressources
naturelles et territoire



Commission régionale
sur les ressources naturelles
et le territoire

Estrie

Forum jeunesse Estrie

Caroline Falcão
Coordonnatrice

Sabrina Bossé
Agente de développement
jeunesse (depuis mars 2014)

Joanie Otis
Agente de développement
jeunesse (jusqu'à janvier 2014)

Djamila Ousmane
Agente de participation
citoyenne



Forum jeunesse
Estrie

Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale

Dominique Desautels
Conseillère en développement



Engagement jeunesse Estrie

Marie-Lyne Courchesne
Agente de liaison



LES FONDS GÉRÉS PAR LA CRÉ DE L'ESTRIE

Dans le cadre des fonds gérés par la CRÉ de l'Estrie en 2013-2014, des investissements de plus de **3 millions \$** ont été réalisés pour accorder une aide financière à des initiatives de développement économique, social, culturel, communautaire et environnemental de la région de l'Estrie. Ces fonds proviennent d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec et permettent à la CRÉ de l'Estrie de soutenir des initiatives structurantes issues d'organisations du milieu, en lien avec les objectifs qui s'inscrivent dans le Plan de développement de l'Estrie 2013-2018.

**La liste des projets financés en 2013-2014
est disponible sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie.**

LES FONDS GÉRÉS PAR LA CRÉ DE L'ESTRIE EN 2013 – 2014

Fonds	Initiatives financées	Investissements 2013-2014	Coûts totaux	Effet levier*
Fonds de développement régional	17	1 159 641 \$	4 644 340 \$	3,0
Fonds estrien de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	24	1 078 502 \$	2 568 206 \$	1,4
Fonds régional d'investissement jeunesse	8	510 001 \$	2 116 167 \$	3,2
Programme de développement régional et forestier	16	346 846 \$	533 021 \$	0,5
TOTAL	65	3 094 990 \$	9 861 734 \$	2,2

*Effet levier : Nombre de dollars d'investissement généré pour chaque dollar investi par la CRÉ de l'Estrie.



FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2013-2014

Le Fonds de développement régional (FDR) est la principale enveloppe dont dispose la CRÉ de l'Estrie pour contribuer à l'avancement du Plan de développement de l'Estrie 2013-2018. Pour ce faire, il agit comme levier au financement de projets structurants, d'ententes spécifiques et de partenariats, d'études ou de recherches.



INVESTISSEMENTS 2013-2014 DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Volet	Investissements du FDR	Coût totaux	Effet levier
Ententes spécifiques et de partenariat	757 427 \$	2 855 697 \$	2,8
Projets structurants	367 214 \$	1 731 679 \$	3,7
Études et recherches	35 000 \$	56 964 \$	0,6
TOTAL	1 159 641 \$	4 644 340 \$	3,0

INITIATIVES FINANCÉES

- 9 ententes spécifiques et de partenariat (46 initiatives soutenues)
- 7 projets structurants
- 1 étude et recherche



LES ENTENTES SPÉCIFIQUES ET DE PARTENARIAT DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

Les ententes spécifiques et de partenariat constituent l'un des volets privilégiés pour la mise en œuvre du Plan de développement de l'Estrie 2013-2018. Ce volet du FDR finance des mesures ou des activités favorisant la réalisation de priorités régionales. Une entente est négociée et signée par la CRÉ de l'Estrie, une ou des organisations régionales et un ou des ministères du gouvernement du Québec.

Entente	Durée	Nombre de partenaires	Investissement FDR total	Investissement total des partenaires
Adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées	4 ans (2013-2017)	5	315 000 \$	1 671 883 \$
Campagne de promotion et valorisation de la formation professionnelle et technique (phase I)	1 an (2013-2014)	3	48 065 \$	93 065 \$
Développement de l'économie sociale	5 ans (2009-2015)	4	200 000 \$	519 700 \$
Développement de l'offre touristique	3 ans (2012-2015)	6	300 000 \$	1 820 000 \$
Développement du mentorat d'affaires	3 ans (2013-2016)	4	60 000 \$	126 000 \$
Égalité entre les femmes et les hommes	4 ans (2011-2015)	4	203 500 \$	498 591 \$
Immigration	5 ans (2013-2018)	7	500 000 \$	2 166 000 \$
Inode jeunesse Estrie (action jeunesse structurante)	4 ans (2010-2014)	3	150 000 \$	579 226 \$
Mobilisation régionale pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation et la qualification des jeunes estriens	5 ans (2011-2016)	30	500 000 \$	2 101 790 \$
Renforcement des arts et de la culture	3 ans (2011-2014)	14	300 000 \$	1 012 500 \$
Soutien à l'innovation (Défi Innovation Estrie)	3 ans (2013-2016)	6	300 000 \$	1 008 600 \$
TOTAL			2 875 927 \$	11 598 717 \$

Issus de ces ententes, plusieurs fonds sont gérés et coordonnés par la CRÉ de l'Estrie, en partenariat avec le milieu. En 2013-2014, **46 initiatives** ont reçu un soutien financier du Fonds de développement régional de **417 712 \$** par le biais de ces fonds, pour un coût total de **2 048 539 \$**.

FONDS ISSUS DES ENTENTES DE LA CRÉ DE L'ESTRIE : INVESTISSEMENTS 2013-2014

Entente	Initiatives financées	Investissements du FDR	Coûts totaux	Effet levier*
Renforcement des arts et de la culture	40	169 712 \$	394 219 \$	1,3
Développement de l'offre touristique	3	131 000 \$	1 488 905 \$	10,4
Égalité entre les femmes et les hommes	3	117 000 \$	165 415 \$	0,4
TOTAL	46	417 712 \$	2 048 539 \$	3,9

*Effet levier : Nombre de dollars d'investissement généré pour chaque dollar investi par la CRÉ de l'Estrie.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTRIE 2013-2018



La CRÉ de l'Estrie est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. À ce titre, elle doit établir une planification quinquennale qui définit les objectifs généraux et particuliers de développement pour la région.

Le Plan de développement de l'Estrie 2013-2018 est issu d'un vaste chantier de mobilisation et de consultation ayant débuté en 2012. À travers la démarche coordonnée par la CRÉ de l'Estrie, plus de 200 acteurs du développement de l'Estrie y ont participé.

Le Plan est le seul outil de planification à l'échelle estrienne qui, pour l'ensemble des secteurs et territoires de la région, intègre les objectifs de développement de tous les secteurs d'activité. Tous convergent vers la même vision : faire de l'Estrie une région innovatrice et particulièrement agréable à vivre!



Une tournée de présentation du nouveau Plan

La directrice générale, les administrateurs et l'équipe de la CRÉ de l'Estrie ont procédé à une tournée de présentation du Plan de développement de l'Estrie. Au total, plus de 160 intervenants, maires, préfets, députés et autres partenaires ont participé à la tournée. La vision commune de développement, les principes et les objectifs du Plan, de même que la politique d'investissement du Fonds de développement régional ont été présentés aux participants.

Mettre en œuvre le Plan de développement de l'Estrie

Adopté en septembre 2013 par les administrateurs de la CRÉ de l'Estrie, le Plan de mise en œuvre vient concrétiser l'application du Plan de développement de l'Estrie

pour les deux prochaines années. Élaboré par la CRÉ de l'Estrie et ses partenaires, ce document évolutif identifie les principales stratégies à réaliser, ainsi que les organismes porteurs et contributeurs pour la réalisation de ces stratégies. Il se veut un outil d'aide à la prise de décision pour les acteurs du développement de la région.

En tout, plus de 40 organisations ont accepté de stimuler la réalisation de stratégies, soit en les réalisant elles-mêmes ou en s'assurant de leur concrétisation. Environ 180 organismes et regroupements sectoriels ont également été identifiés par la CRÉ de l'Estrie comme contributeurs : ils font partie des organisations pouvant contribuer à l'action pour l'accomplissement des objectifs.

La CRÉ de l'Estrie s'est elle-même dotée d'un plan d'action. Tous les moyens qu'il contient visent

à réaliser les objectifs du Plan de développement de l'Estrie.

Le Plan de développement de l'Estrie et son plan de mise en œuvre sont disponibles à l'adresse www.creestrie.qc.ca, dans la section « Plan de développement de l'Estrie ».



SURVOL DES ACTIONS 2013-2014

VOICI UN PORTRAIT DES PRINCIPALES ACTIONS DE LA CRÉ
DE L'ESTRIE POUR 2013-2014, EN LIEN AVEC LA RÉALISATION
DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTRIE.

DÉVELOPPER ET EXPLOITER LE SAVOIR ET LE SAVOIR-FAIRE DES PERSONNES, DES ENTREPRISES, DES INSTITUTIONS ET DES ORGANISATIONS

Une toute première entente régionale en matière d'immigration

Le président de la CRÉ de l'Estrie, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministre responsable de la région de l'Estrie et plusieurs

autres représentants d'organisations du milieu ont dévoilé en mars 2014 l'Entente spécifique en matière d'immigration pour la région de l'Estrie pour la période 2013-2018. Pour l'Estrie, cette entente est historique puisqu'elle constitue la toute première entente régionale en matière d'immigration.

Près de 2,2 millions \$ ont été investis dans ce partenariat, dont 500 000 \$ répartis sur les cinq prochaines années en provenance du Fonds de développement régional. En plus de mobiliser le milieu, ces sommes permettront de soutenir l'accueil et l'intégration de personnes immigrantes en Estrie,

et plus particulièrement à Sherbrooke.

La CRÉ de l'Estrie coordonne l'Entente et rédige, en collaboration avec le milieu, un plan d'action qui identifie les moyens à mettre en place afin d'atteindre les objectifs de l'Entente et les cibles estriennes.

La CRÉ de l'Estrie, un partenaire de la persévérance scolaire!

En matière de persévérance scolaire, les derniers chiffres pour la région de l'Estrie sont encourageants. On constate notamment que les sorties sans diplôme ni qualification des filles et des garçons pour le réseau public sont en baisse, tandis que le taux de diplomation et qualification est en hausse.

En 2013-2014, la CRÉ de l'Estrie a poursuivi son engagement dans l'Entente spécifique 2011-2016 pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation et la qualification des jeunes Estriens. Plus précisément, l'organisation a présidé le Comité de gestion de l'Entente et a participé aux travaux de la Table estrienne de concertation interordres en éducation et du comité de mobilisation de l'Entente.

Assurer la cohésion et la complémentarité des services destinés aux jeunes

Dans le cadre du projet Maillon Ressources, issu des travaux de l'Engagement jeunesse Estrie, des ateliers « Accompagner lors des références » ont réuni à Sherbrooke et à Magog plus d'une cinquantaine d'intervenants de tous les secteurs. Les intervenants jeunesse participants ont pu développer une meilleure collaboration et une vision commune de l'accompagnement lors des références par la diffusion de pratiques optimales. Bref, la connaissance des ressources du milieu a été grandement accrue!



Les Tables jeunesse de l'Estrie, une force mobilisatrice de concertation

Le Forum jeunesse Estrie s'est associé à la Table de concertation jeunesse de Sherbrooke, Jeunesse active de Brompton, la Table jeunesse socio-économique Memphrémagog, la Table Réalité Jeunesse du Granit et le Comité de prévention et concertation jeunesse des Sources dans un projet d'envergure pour les jeunes estriens.

Intitulé « La force mobilisatrice de la concertation », le projet des Tables jeunesse de l'Estrie permettra de favoriser la concertation et la synergie des tables jeunesse participantes, de mettre en place des actions dans tous les milieux, afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes et de tenir un grand événement jeunesse. Près de 333 000 \$ seront investis sur trois ans, dont plus de 200 000 \$ par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse.



Accueillir et retenir des jeunes en Estrie

Soutenue financièrement par la CRÉ de l'Estrie et le Forum jeunesse Estrie, la stratégie Inode jeunesse Estrie se veut une réponse aux défis démographiques auxquels fait face la région. Les partenaires de la stratégie ont convenu de prolonger d'une année le financement de ce partenariat, qui devait se terminer en 2012-2013. L'équipe d'Inode a ainsi été en mesure de poursuivre des collaborations et d'effectuer un bilan de ses actions. Depuis 2010, 14 700 jeunes ont été rejoints, en plus des 35 alliances qui ont été signées et des 15 plans d'action élaborés et mis en œuvre en collaboration avec des municipalités du territoire.

En partenariat avec l'équipe d'Inode jeunesse Estrie, la CRÉ de l'Estrie a contribué à l'organisation du colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie. Coprésidé par le président de la CRÉ de l'Estrie et par la directrice générale du Cégep de Sherbrooke, le colloque a eu lieu le 4 avril 2014 à Bury. C'est à cette occasion que quelques faits saillants de l'évaluation de la stratégie ont été présentés à 150 représentants du milieu estrien.

Photo : Colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie



AUGMENTER LA PROSPÉRITÉ DES ENTREPRISES ET DE LEUR MAIN-D'OEUVRE

L'aéroport de Sherbrooke, un outil de développement économique régional

En 2013-2014, la CRÉ de l'Estrie a terminé son mandat de soutien aux travaux devant mener à l'implantation de la filière économique en fonction des caractéristiques distinctives de l'aéroport de Sherbrooke et de la région. Ces travaux ont mené au dépôt d'un plan d'affaires et à l'identification de porteurs du dossier, soit le Centre local de développement du Haut-Saint-François et Sherbrooke Innopole. À la demande du milieu, la CRÉ de l'Estrie poursuit son rôle d'appui aux organisations.

Concernant le transport des personnes, la CRÉ de l'Estrie a appuyé les travaux de la Ville de Sherbrooke.

Vers une entité régionale de soutien à la mise en marché du secteur bioalimentaire

La CRÉ de l'Estrie a été au cœur des réflexions ayant mené à l'actualisation du Plan de développement stratégique du secteur agroalimentaire de la région pour 2012-2017. En continuité avec ce mandat, elle poursuit la concertation qui mènera à la disponibilité de services de commercialisation pour les entreprises du secteur bioalimentaire. Un projet d'offre de service a été réalisé et validé auprès des entreprises et des intervenants économiques.

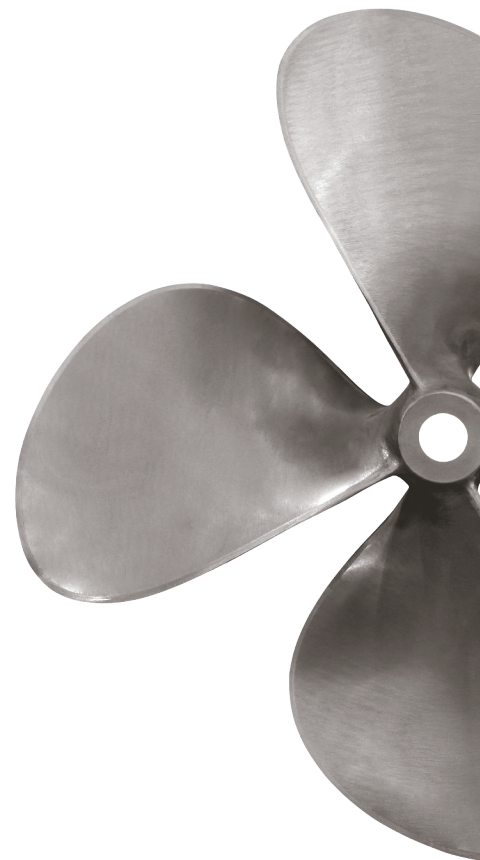




Photo : Défi Innovation Estrie

Diversification économique de la MRC des Sources : la région se mobilise

En tant qu'organisme régional de concertation, la CRÉ de l'Estrie siège à la Table de diversification économique de la MRC des Sources et participe aux travaux du comité de communications.

De plus, la CRÉ de l'Estrie a contribué à la mobilisation des acteurs du développement de la région dans le cadre d'une rencontre sur la diversification économique de la MRC des Sources. Le 11 octobre 2013, une cinquantaine d'intervenants issus d'organismes gouvernementaux,

d'organisations économiques et de ministères ainsi que des élus ont été invités à présenter les projets porteurs en cours ou qui pourraient être réalisés en lien avec la Stratégie de diversification économique de la MRC des Sources.

Soutenir la mise en valeur des ressources forestières : un nouveau fonds est déployé en Estrie

La CRÉ de l'Estrie et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire ont procédé au lancement du Programme de développement régional et forestier (PDRF). Mis en place en juillet 2013 par le gouvernement du

Québec, l'objectif de ce fonds est de soutenir des initiatives estriennes qui permettent la mise en valeur et le développement des ressources du milieu forestier.

Dans le cadre du PDRF, le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie a octroyé la somme de 346 846 \$ à 16 initiatives, dont les investissements totalisent 533 021 \$. La liste de l'ensemble des projets ayant reçu du financement peut être consultée sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie.

Favoriser l'innovation en entreprise

Mis en place par la CRÉ de l'Estrie et ses partenaires

du développement économique régional, Défi Innovation Estrie poursuit ses activités visant à accroître la prospérité et l'innovation au sein des entreprises manufacturières de la région, notamment par de l'accompagnement, des visites d'entreprises et des ateliers. La CRÉ de l'Estrie a coordonné les négociations ayant mené au renouvellement du financement de Défi Innovation Estrie par le milieu pour les trois prochaines années. C'est également la CRÉ de l'Estrie qui assure la concertation sur le déploiement des activités de l'organisme, notamment en animant les rencontres du comité des gouverneurs.

ASSURER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS, EN VILLE ET DANS LES MILIEUX RURAUX

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées

Réaliser une étude sur l'implication bénévole des personnes âgées en Estrie, favoriser le partenariat avec la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie, assurer le suivi des 26 projets financés dans le cadre du Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes âgées, rédiger le bilan final de l'entente quinquennale : voici un rapide coup d'œil sur les nombreuses actions de la CRÉ de l'Estrie en matière de conditions de vie des personnes âgées pour 2013-2014.

Un deuxième partenariat régional en faveur des personnes âgées pour 2013-2017 a été conclu. Cette Entente s'articulera par la mise en œuvre d'un plan d'action, par une collaboration avec le créneau ACCORD SAGE et par un soutien financier à des projets dans le cadre du Fonds pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de l'Estrie.

Ensemble pour la solidarité et l'inclusion sociale

Issue du Plan d'action gouvernemental 2010-2015, l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale permet de rapprocher certaines décisions et certains leviers des milieux locaux et régionaux afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens qui vivent en situation de pauvreté. Concertés et mobilisés par la CRÉ de l'Estrie, plus d'une centaine de partenaires estriens ont été mis à contribution pour déterminer les priorités et les besoins de chaque MRC.

Par le biais du Fonds estrien de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 24 initiatives ont été soutenues en 2013-2014 pour un montant global de 1 078 492 \$. La liste des projets financés par l'Alliance peut être consultée sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie.





Photo : Dîner-conférence de M^{me} Sylvie Bernier

Pour un mode de vie sain et physiquement actif

Le comité régional pour la promotion des saines habitudes de vie est co-présidé par la CRÉ de l'Estrie et la Direction de santé publique de l'Estrie. Coordonné par la CRÉ de l'Estrie et soutenu par Québec en Forme, un plan d'action a été rédigé en collaboration avec le milieu estrien. L'objectif du plan vise à développer des initiatives novatrices d'ici 2016 pour inciter la population à adopter un mode de vie sain et physiquement actif.

Le 26 février 2014, la CRÉ de l'Estrie et Québec en Forme ont reçu Mme Sylvie Bernier, ambassadrice des saines habitudes de vie. Cette championne olympique s'est adressée à une cinquantaine d'intervenants régionaux et d'élus municipaux, pour les outiller dans leurs actions favorisant la qualité de vie et la santé des familles estriennes.

Vers un projet estrien en sécurité alimentaire

Une soixantaine d'intervenants de l'Estrie se sont réunis le 12 mars 2014 dans le cadre d'une journée de réflexion sur la sécurité

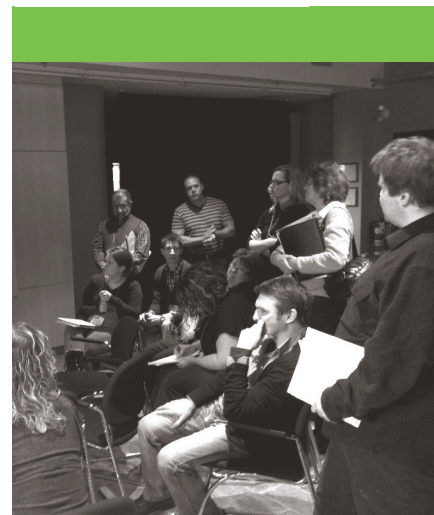
alimentaire, organisée par l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale et par la CRÉ de l'Estrie.

Sous le thème « Sécurité alimentaire : vers un projet estrien », cette journée de travail avait pour but d'identifier des pistes d'action et des partenaires potentiels pour l'élaboration d'un projet régional favorisant l'accès à une alimentation saine aux personnes en situation de pauvreté. Par le biais de différents ateliers de travail, les participants ont pu transmettre leurs suggestions et cerner les besoins non répondus

en lien avec la sécurité alimentaire. Plusieurs conférenciers nous ont également présenté des initiatives prometteuses.

Dans le courant de 2014-2015, l'Alliance coordonnera la mise en place d'un projet en sécurité alimentaire pour la région de l'Estrie, répondant à un besoin identifié directement par le milieu.

Photo : Journée de travail sur la sécurité alimentaire



Dindon, cerf, original... Faun'en parler!

Le 4 avril 2013, une centaine d'élus, d'intervenants régionaux et d'adeptes de la chasse ont participé à l'événement « Faun'en parler! ».

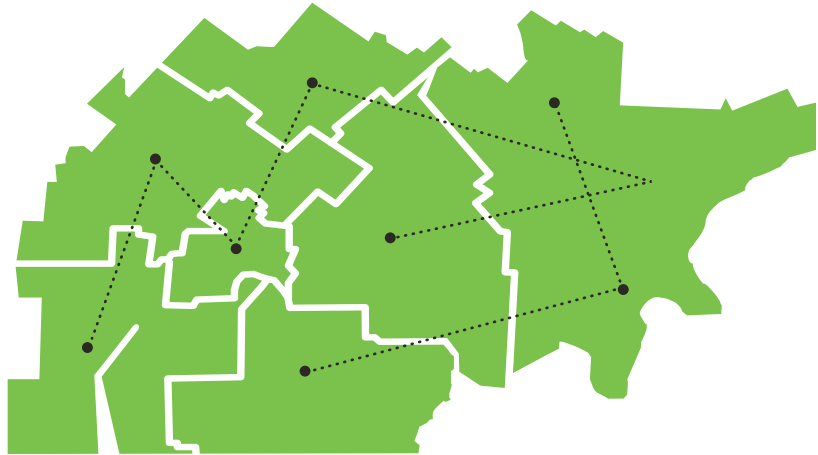
Première initiative du genre en Estrie, cette journée d'échange et d'information sur la gestion de la grande faune en Estrie était organisée par la CRÉ de l'Estrie et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). L'activité aura permis de rendre accessible, de partager et d'utiliser l'information concernant cet enjeu, en plus d'influencer les travaux de la CRRNT et de la Table Faune Régionale de l'Estrie.

Les présentations et les actes de la journée sont en ligne à l'adresse www.creestrie.qc.ca/faunenparler.



Transport collectif inter MRC : contribuer à l'intégration socioéconomique des populations

Un comité de travail issu de la CRÉ de l'Estrie a commandé une étude sur le développement du transport collectif inter MRC dans la région. Les résultats de cette étude ont été dévoilés lors de la séance du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie du 18 septembre 2013. La CRÉ de l'Estrie a aussi transmis au ministre des Transports du Québec une proposition de projet-pilote sur le transport collectif dans la région.



Forte de son rôle d'interlocutrice privilégiée en matière de développement régional, la **CRÉ de l'Estrie** a accompli avec dynamisme et rigueur les différents mandats de planification, de coordination et de concertation qui lui sont confiés.

Pour ce faire, la **CRÉ de l'Estrie** a pu bénéficier de l'appui et de la contribution de nombreux partenaires. Ses actions ne pourraient être aussi porteuses et ancrées dans les milieux sans leur précieuse collaboration.

Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui participent de près ou de loin aux travaux de la **Conférence régionale des élus de l'Estrie**.





La Conférence régionale des élus de l'Estrie a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

